

MAISON DE
LA RÉGION
STRASBOURG

Qualification CAPa Jardinier Paysagiste

**TERRES DES POSSIBLES 2^{ème} étape,
Création de compétences pour la
transition écologique.**

Choisissez un métier qui recrute !



formation.grandest.fr



ORIENT'
EST

Dans le cadre du CTDCO (Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation), la Région Grand Est, ses partenaires de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles établissent un diagnostic territorial des besoins en compétences du territoire pour répondre aux besoins des entreprises et permettre aux demandeurs d'emploi un retour à l'emploi efficace. L'action de formation décrite sur cette fiche s'inscrit dans cette démarche.



CAPa JARDINIER PAYSAGISTE, compétences pour la TRANSITION ECOLOGIQUE, C'EST QUOI ?

Le CAPa RNCP 38386 du 1/01/2024, délivré par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, permet d'accéder à la maîtrise des activités exercées par les entreprises du paysage, visant à **agir, face à l'urgence climatique, en faveur de la biodiversité.**



POUR QUI ?

+ Public : 20 places disponibles Brumath – Strasbourg

Tout public motivé, demandeur d'emploi ou inscrit en Mission Locale ayant validé son projet professionnel. Statut du stagiaire : Action agréée au titre de la rémunération (ARE ou ASP) et de la protection sociale.

Prérequis:

- avoir une expérience dans les travaux paysagers ou avoir suivi une formation préparatoire CPP.
- être ouvert au travail en équipe, avoir une condition physique adaptée au travail en extérieur (toutes conditions climatiques) et à la manipulation d'outils et machines.

➤ **1^{ère} phase** (6 mois) : d'avril à octobre 2024

- acquisition des **compétences végétales**
- techniques d'entretien d'espaces verts et de plantation,

➤ **2^{ème} phase** (6 mois) : d'octobre à mars 2025

- acquisition de **compétences en création minérale, respectueuses de l'environnement** et en mécanique

Informations complémentaires:

Le recrutement se déroule en plusieurs étapes :
- Des informations collectives. - Des entretiens individuels et tests, niveau 3^{ème}. - La constitution du groupe de formation : 2 à 3 réunions de groupe avant la formation.

Ce diplôme donne accès à des formations supérieures CS « certificat de spécialisation » BEPA, BAC PRO.

Action rémunérée



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

auprès de Pôle Emploi, Mission locale, CAP EMPLOI

Nouzha BOULAHTIT - Référente administrative

☎ 03.88.65.86.16 ; nouzha.boulahtit@cfatelier.com

Référent de l'opération

Olivier HEITZ – Responsable de formation

☎ 06.07.07.12.40 ; olivier.heitz@cfatelier.com

<https://www.cfatelier.com/espace-vert/>



QUEL CONTENU ?

Cette formation CAP propose une forte alternance en entreprise:

- Stages en Entreprise : 43 % du parcours total
- En Centre : 57% de face à face pour réaliser des travaux pratiques, aborder des bases scientifiques contextualisées et de la botanique.

Durée totale 1645 h; dont 700 h entreprise et 945 h centre.

Programme: Le CAPa est un diplôme en Unités Capitalisables, ces UC sont validées dans le cadre de 7 épreuves en situations professionnelles, qui regroupent les activités de création et d'entretien du métier, une UC validée, le reste durant 5 ans. Le ruban pédagogique suit les activités saisonnières du métier. Chaque situation fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations, dont l'ensemble valide l'obtention du diplôme, avec pour objectifs:

- Situation 1 Entretien des espaces
- Situation 2 Réaliser des travaux de création minérale
- Situation 3 Réaliser des travaux de création végétale
- Situation 4 Entretien des équipements mécaniques
- Situation 5 Présenter votre projet professionnel, la TRE
- Situation 6 Présenter un projet personnel, à l'écrit et à l'oral
- Situation 7 **UCARE acquérir des compétences pour la transition écologique :**

- favoriser les techniques de permaculture, de paillage, le recyclage des déchets verts, afin de **préserver la fertilité, l'eau et la vie des sols**
- entretenir les espaces naturels, réaliser un diagnostic des prairies urbaines, pratiquer un fauchage raisonné, planter des haies, afin de créer des corridors écologiques, **réduire les émissions de gaz carbonique et de favoriser la biodiversité**
- planter des arbustes et arbres résistants à la chaleur, peu gourmands en eau, qui séquestrent du CO2, amènent des îlots de fraîcheurs pour **lutter contre le réchauffement climatique.**



Calendrier : du 2 avril 2024 au 31 mars 2025

BON À SAVOIR

Prochaines réunions d'informations collectives 2024:
08 et 22 février ; 07 et 21 mars ;
04 et 18 avril ; 02, 16 et 30 mai ;
À 16h00, au centre de formation l'Atelier,
21 rue Livio, 67100 Strasbourg

N.B. : pour les demandeurs d'emploi les frais pédagogiques sont entièrement pris en charge par la Région Grand Est.

